



Jérôme Viaud

Maire de Grasse,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays
de Grasse et Vice-Président
du Conseil départemental des
Alpes-Maritimes, Président
de l'association Patrimoine
Vivant du Pays de Grasse

Le lancement de la Chaire « Patrimoine : Arômes, Parfums et Cosmétiques », en partenariat avec Université Côte d'Azur, témoigne de notre engagement à faire vivre et transmettre un patrimoine immatériel d'exception, reconnu par l'UNESCO. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de transmission, de recherche, de durabilité et d'attractivité. En croisant histoire, sciences et création, cette chaire porte une ambition forte : préserver nos savoir-faire, éclairer les pratiques de demain et affirmer le rayonnement de la filière Arômes-Parfums-Cosmétiques, en France comme à l'international.



Jeanick Brisswalter

Président d'Université
Côte d'Azur

Grasse incarne un écosystème exceptionnel, berceau historique du parfum et patrimoine vivant reconnu pour ses savoir-faire. La création de cette Chaire par Université Côte d'Azur vient renforcer l'ancrage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au cœur de ce territoire d'excellence. Elle porte une ambition collective : faire rayonner un savoir-faire unique en fédérant tradition, entreprises et expertise académique.



Xavier Fernandez

Vice-président Innovation
d'Université Côte d'Azur,
Directeur de la Chaire,
Professeur spécialiste
de la chimie des arômes,
parfums et cosmétiques

Le secteur des arômes, parfums et cosmétiques est un fleuron français associé au territoire du Pays de Grasse. Université Côte d'Azur à travers ses formations, laboratoires de recherche et son institut d'innovation et de partenariat Arômes, Parfums, Cosmétique œuvre depuis de très nombreuses années à son développement et son rayonnement. La chaire permettra de continuer ce développement en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité, le rayonnement à l'international et la médiation scientifique envers tous les publics.

PATRIMOINE VIVANT & INNOVANT

CHAIRE PARTENARIALE

Patrimoine
Arômes, Parfums
et Cosmétiques
en Pays de Grasse

Aujourd'hui,
Je soutiens l'avenir



CONTACT
Benjamin Seror
benjamin.seror@univ-cotedazur.fr



Les savoir-faire liés au parfum représentent un prodigieux potentiel d'innovation, au service de son environnement sociétal et plus généralement au service du développement humain.

**UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, SA FONDATION,
LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ET ROBERTET S'UNISSENT POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE LA
CHAIRE PARTENARIALE**



qui vise à réunir tous les acteurs de la filière
pour préserver, transmettre et innover
dans ce domaine d'excellence.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse œuvrent pour une meilleure reconnaissance des savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse, consacrée par leur inscription au **Patrimoine Culturel et Immatériel de l'UNESCO**.

Université Côte d'Azur est l'une des 9 universités françaises «IdEx» intensive en recherche et à fort rayonnement international et regroupe tous les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur de la Côte d'Azur. Elle développe depuis de nombreuses années de fortes activités interdisciplinaires d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences du parfum. Elle est également très impliquée dans une démarche de préservation de la biodiversité végétale et de ses savoir-faire industriels en tant que partie intégrante de son territoire.

SOUTENEZ UNE INITIATIVE D'EXCEPTION DEVENEZ MÉCÈNE

INSCRIVEZ VOTRE ENTREPRISE

dans une démarche de valorisation du patrimoine et d'innovation, tout en participant activement à la pérennité de la filière parfum.

JOUEZ UN RÔLE ESSENTIEL

dans la définition des travaux de la Chaire pour faire avancer la recherche et participer à la préservation et au développement de notre territoire.

VOUS CONTRIBUEZ AINSI À

- **Valoriser un savoir-faire unique** inscrit au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.
- **Favoriser la recherche et l'innovation** en soutenant des projets scientifiques d'avant-garde.
- **Former les talents de demain**, garants de la pérennité et du rayonnement international de l'industrie des arômes et parfums.
- **Promouvoir les connaissances** autour des savoir-faire et la coopération scientifique en France et à l'étranger

VOS AVANTAGES

- **Notoriété** en tant que fleuron de la parfumerie
- **Reconnaissance** d'une démarche philanthropique
- **Accès à une expertise d'excellence** au sein d'un réseau de chercheurs et de professionnels reconnus internationalement
- **Avantages fiscaux attractifs** via la Fondation Université Côte d'Azur

BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS CALCULÉE SUR LE MONTANT DE VOTRE DON

66%

dans la limite de 20% de l'impôt sur les revenus pour les particuliers.

75%

dans la limite de 50 000€ pour les particuliers assujettis à l'IFI.

60%

dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires ou de 20 000€ pour les entreprises.

Calculez le montant
de votre don sur
notre simulateur



« Se donner les moyens d'échanger,
transmettre et former autour
des savoir-faire liés au parfum,
grâce à un travail collaboratif
et novateur. »

